

**La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :**

**Un(e) chargé(e) de mission développement du territoire (F/H)**

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle  
(art. 3-3 2° de loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants sur un territoire de 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, à 40 minutes de Paris. Dynamique, cette jeune agglomération est engagée dans la mise en œuvre de son premier projet de territoire et de son plan climat air énergie territorial. Afin d'accompagner son développement, elle se dote de moyens supplémentaires en créant un poste de chargé(e) de mission développement du territoire. Le(la) chargé(e) de mission intégrera une structure à taille humaine et aux effectifs restreints impliquant polyvalence et adaptabilité.

Vous souhaitez vous investir au sein d'une communauté d'agglomération en plein développement, sur un territoire alliant attraits exceptionnels et enjeux de préservation de son écrin, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

Placé(e) sous l'autorité de la directrice du pôle développement économique et touristique, le(a) chargé(e) de mission aura pour mission principale d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique intercommunale en matière d'emploi, de formation et de développement du territoire.

**I. MISSIONS**

**A. EMPLOI, FORMATION**

Le territoire est riche d'une offre de formation de qualité exceptionnelle (INSEAD, École des Mines,...) qui se développe encore fortement. Selon une approche de gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences visant à favoriser la formation sur le territoire, à améliorer l'accès à l'emploi et le recrutement local ainsi qu'à anticiper les besoins en recrutement des acteurs des filières du territoire, le(la) chargé(e) de mission accompagnera l'élaboration d'une politique de proximité en matière d'emploi et de formation.

Ses principales missions seront :

- de participer à l'élaboration d'une politique dédiée à l'emploi et à la formation et son plan d'actions ;
- de conduire les projets et réunions de travail liées à cette politique ;
- de proposer, mettre en œuvre et/ou contribuer à des actions destinées à faciliter les recrutements locaux des acteurs économiques, en lien avec les acteurs de l'emploi (organisation ou participation à des événements ; actions et outils de communication...) ;
- de proposer, mettre en œuvre et/ou contribuer à des actions en matière de communication sur les besoins des filières et les métiers en tension ;
- de proposer et contribuer à la mise en œuvre d'actions en matière de formation des publics locaux en lien avec les besoins locaux en matière de recrutement ;
- de participer et contribuer au réseau des acteurs de l'emploi et de la formation engagés sur le territoire et plus largement sur le bassin d'emploi sud Seine-et-Marne ;
- de proposer et contribuer à la mise en œuvre d'actions facilitant l'insertion (accompagner les projets, contribuer à la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics, ...) ;

- de piloter le suivi des partenariats et de les développer (mission locale, École de la 2<sup>ème</sup> chance..) ;
- d'assurer la préparation et le suivi administratif et budgétaire ;
- d'assurer une veille thématique.

## **B. DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Ses principales missions seront :

- de participer à l'élaboration et au suivi de politiques assurant le développement du territoire et son attractivité ;
- de participer à l'élaboration d'études et de réflexions portant sur le développement du territoire ;
- d'appuyer les différentes parties prenantes aux actions et stratégies permettant le développement du territoire ;
- de participer à la création d'un environnement favorisant le développement du territoire et son attractivité ;
- de favoriser les liens entre les acteurs concourant au développement du territoire.

## **II. COMPÉTENCES**

### Savoir-faire

- Savoir conduire des projets et animer des réunions.
- Savoir élaborer des notes et argumentaires pour permettre l'arbitrage de choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques.
- Savoir alerter l'agglomération sur les risques et les opportunités (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents aux projets et services.
- Savoir accompagner des porteurs de projet.

### Savoir-être

- Être particulièrement autonome, rigoureux et organisé.
- Faire preuve d'un très bon esprit d'équipe et avoir des qualités relationnelles avérées, d'un sens de la transversalité.
- Faire preuve de qualités rédactionnelles et de capacité d'analyse / de synthèse avérées.
- Avoir un sens de l'initiative, être adaptable et force de proposition.
- Sens aigu du service public.

## **III. CONNAISSANCES**

- Connaissance des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de développement territorial.
- Avoir un intérêt pour l'approche de champs nouveaux et primordiaux en termes de développement du territoire.
- Connaissances du fonctionnement des acteurs territoriaux.

## **IV. RELATIONS FONCTIONNELLES**

- Relations privilégiées avec les acteurs de l'emploi et de la formation sur le territoire.
- Relations avec les services du pôle développement et plus généralement les services de la communauté d'agglomération.
- Relations avec les élu(e)s concerné(e)s par ces domaines de mission.
- Relations régulières avec les partenaires institutionnels concernés par ces domaines d'action.

## **V. PROFIL**

- Diplôme de l'enseignement supérieur type Master 1 ou 2, de l'université, d'un institut d'études politiques ou d'une école de management (domaines : économie, aménagement, développement local)
- Cadres d'emploi : attaché territorial / rédacteur territorial expérimenté.

## **VI. CONDITIONS D'EXERCICE**

- Travail en bureau et déplacements nombreux en extérieur, principalement au sein du territoire.
- Horaires pouvant exceptionnellement varier en fonction des obligations de service (réunions en soirée avec les élus).
- Permis B obligatoire.

**Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS**

**Candidature avant le 20/08/2021**

**Prise de poste souhaitée : 01/12/2021**

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que, pour les agents publics, le dernier arrêté de situation administrative et le dernier bulletin de salaire, sont à adresser par mail ([rh@pays-fontainebleau.fr](mailto:rh@pays-fontainebleau.fr)) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.